



COMMUNE DE SAINT-VERAND



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

ARTICLES 27 ET 34 DU DECRET N°2016-360 RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS

OBJET DE LA CONSULTATION :

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION D'UN BATIMENT
COMMUNAL CHABERT MOYERES**

ACHETEUR : COMMUNE DE SAINT-VERAND

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : LUNDI 31 MAI 2021 – 18H00

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée (Articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique). La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Coordonnées : MAIRIE DE SAINT-VERAND (69620)

Contact : Gérard CHARDON, Maire, 04 74 71 73 01

Description succincte du marché :

Le présent marché à procédure adaptée (MAPA) concerne une prestation de maîtrise d'œuvre type loi MOP pour la rénovation d'un bâtiment communal dénommé Chabert / Moyères.

La prestation demandée est une mission de maîtrise d'œuvre qui comprend tous les éléments de conception, d'assistance, de direction et de contrôle définis par voie réglementaire et permet :

- de réaliser la synthèse architecturale des objectifs et des contraintes du programme et de s'assurer du respect, lors de l'exécution de l'ouvrage, des études qu'il a effectuées
- de procéder à la consultation des opérateurs économiques chargés des travaux et à l'attribution des marchés publics de travaux.

La prestation attendue porte sur :

- 1° Les études de diagnostic (DIAG)
- 2° Les études d'avant-projet sommaire (APS)
- 3° Les études d'avant-projet définitif (APD)
- 4° L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT), notamment la rédaction des dossiers de consultation des entreprises (DCE)
- 5° Les études d'exécution ou l'examen de leur conformité au projet et le visa de celles qui ont été faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (EXE totale)



**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION D'UN BATIMENT
COMMUNAL : CHABERT MOYERES**

- 6° La constitution et le dépôt des dossiers de permis de construire et autres autorisations d'urbanismes nécessaires, notamment la notice d'accessibilité et toutes pièces complémentaires pouvant être sollicité par l'instructeur. Les plans et aménagements devant prendre en compte les notices de sécurité.

Options :

- 7° La direction de l'exécution des marchés de travaux (DEJ)
- 8° L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC)
- 9° L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement. (AOR)

Le prestataire est soumis à une obligation de résultat.

Lieu(x) d'exécution : locaux communaux en centre-bourg, commune de Saint-Vérand (69620).

Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.

Critères de choix :

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.

Les offres seront analysées et classées au regard des critères prix (40%) et valeur technique (60%).

Le prix est analysé au regard du prix forfaitaire proposé, la valeur technique au regard du mémoire technique remis par l'entreprise.

Mode de retrait du DCE (au choix) :

- En Mairie de Saint-Vérand
- par voie électronique : <https://saint-verand.com/>
- par voie électronique : plateforme KLEKOON : https://www.klekoon.com/appels-offres/avis/maitrise-oeuvre-renovation-batiment-communal-chabert-moyeres?consultation_ID=82387&page=1&dce=1#detail_marche
- par voie électronique : mairie@saint-verand.com

Mode de réception candidature/Offre (au choix) :

- par voie postale : Mairie, 22 place des platanes 69620 Saint-Vérand
- par voie électronique : mairie@saint-verand.com

Renseignements complémentaires :

Ils peuvent être obtenus par voie électronique : mairie@saint-verand.com